

28ème GRAND PRIX DE MORMAL

TROPHEE Adrien CHEVAL

6 et 7 Septembre 2025

REGLEMENT DE L'EPREUVE

Ce règlement est complété par le règlement général des épreuves fédérales amateurs.

1. FORMULE DE JEU

- 36 trous – 18 trous par jour – Stroke-Play Simple avec classement en Brut

2. DEROULEMENT DE L'EPREUVE

- **Vendredi 5 septembre 2025 :**
 - Parcours de reconnaissance gratuit sur réservation préalable au 03 27 63 07 00
 - Horaires de départ disponibles sur le site du golf de Mormal : www.golfdemormal.com
- **Samedi 6 septembre 2025 :** 1er Tour
- **Dimanche 7 septembre 2025 :** 2ème Tour

3. SERIES

- Une série Dames – index inférieur à 15,4 – Départ marques bleues
- Une série Messieurs – index inférieur à 11,4 – Départ marques blanches

4. CONDITIONS DE PARTICIPATION

Épreuve ouverte aux joueuses et joueurs amateurs licenciés à la FFGOLF, ou licenciés d'une fédération étrangère reconnue, s'étant acquittés du droit de jeu fédéral et titulaires du certificat médical de non contre-indication à la pratique du golf en compétition ou, si le joueur a fourni un certificat en 2023 ou 2024, attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur My FFgolf.

Pour les joueurs non licenciés en France : attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur le site ffgolf.

Le champ des joueurs sera déterminé comme suit :

- Les joueurs et joueuses étrangers non licenciés en France classés dans les 2000 premiers du WAGR pour les messieurs, et 1500 premières pour les dames.
- Les joueurs dans l'ordre du Mérite National Amateur à la limite des inscriptions.
- Les joueurs dans l'ordre des index.
- 10 % (10 Messieurs et 3 Dames) du champ des joueurs est réservé aux licences Or U16 même s'ils n'ont pas l'index requis.

Le nombre total des engagés est limité à 120 joueurs dont 27 Dames au minimum, ainsi que 13 wild-cards maximum attribuées par la Ligue HDF.

Le joueur inscrit accepte que tout ou une partie de son image (photos et/ou vidéos) soit enregistrée dans le cadre de sa participation au Grand Prix et puisse être utilisée ou exploitée à des fins de communication par la Ligue de Golf des Hauts de France et par le club receveur (sites internet, réseaux sociaux, live Facebook...).

L'épreuve est NON FUMEUR.

TARIFS DU DROIT D'ENGAGEMENT

(Comprend la journée d'entraînement du vendredi)

- Joueurs licenciés ffgolf ou étrangers : **90 €**
- Joueurs licenciés ffgolf de 19 à 24 ans (nés entre 2001 et 2006) : **65 €**
- Joueurs licenciés ffgolf de 18 ans et moins (nés en 2007 ou après) : **50 €**
- Joueurs membres du Golf de Mormal : **30 €**
(conditions particulières pour les membres des équipes du club)

Inscriptions exclusivement en ligne via Weezevent :

<https://my.weezevent.com/28eme-grand-prix-de-mormal-trophee-adrien-cheval>

La liste définitive des joueurs retenus sera publiée le **lundi 3 septembre** sur le site du golf.

Tout joueur ou joueuse déclarant forfait après la date limite d'inscription reste redevable du droit d'inscription.

5. DEROULEMENT DE L'EPREUVE (suite)

Pour les départs du premier tour, la liste d'entrée des joueurs sera coupée en 4 blocs égaux (bloc 1 : meilleurs joueurs à bloc 4 : moins bons joueurs). Les joueurs du bloc 2 joueront en 1er, puis ceux du bloc 1 et pour finir les blocs 3 et 4 (par ordre d'index dans chaque bloc).

Les Dames pourront être réparties dans un seul ou plusieurs blocs en fonction du nombre d'inscrites.

Les départs du 2ème tour se feront par ordre de classement inverse du 1er tour.

Les départs seront publiés le **vendredi 5 septembre 2025 à midi** sur le site du golf : www.golfdemormal.com

6. CLASSEMENT

- Classement Brut Messieurs
- Classement Brut Dames

7. DEPARTAGE

Play-off « trou par trou » pour la 1ère place des classements généraux de chaque sexe, sur les trous désignés par le Comité de l'épreuve.

Si le play-off est interrompu (conditions climatiques ou manque de visibilité), le départage se fera sur le score du dernier tour, puis sur les 9, 6, 3 et dernier trou.

Pour les autres places, départage selon le plan informatique fédéral.

8. REMISE DES PRIX

Dimanche 7 septembre 2025 à l'issue de l'épreuve, suivie d'un cocktail.

Seront récompensés les 3 premiers Brut Messieurs et les deux premières Brut Dames.

9. COMITE DE L'EPREUVE

La liste du Comité de l'épreuve sera affichée le **vendredi 5 septembre 2025** sur le panneau officiel placé dans le club house.

Le Comité de l'épreuve se réserve le droit de modifier le présent règlement.

